



Présentation Bus Nouvelle Génération Lundi 16 mai 2011

Discours du Président Eugène Caselli

Plus confortables, plus économiques et plus fonctionnels : ces nouveaux autobus qui prennent progressivement la relève des anciens modèles dans le parc de la RTM sont à l'image de la volonté qui anime la communauté urbaine, autorité organisatrice des transports sur le territoire de ses dix-huit communes.

Dans une agglomération urbaine qui dépasse le million d'habitants et couvre une surface très importante, l'organisation des transports revêt une importance majeure. C'est l'une des missions les plus importantes de celles qu'il nous revient de mener au service de la population. Nous lui consacrons la plus grande attention et mettons en œuvre des moyens considérables pour améliorer constamment l'offre, faciliter l'accès aux transports en commun et faciliter aussi leur circulation, ainsi que les conditions dans lesquelles travaille le personnel et notamment les chauffeurs. A l'appui des efforts consentis par Marseille Provence Métropole, l'opportune et très utile contribution du Conseil général des Bouches, par le biais de son plan quinquennal de soutien de l'investissement qui comporte un volet transports de 150 millions d'euros pour le territoire de MPM.

Nos efforts conjugués et continus aboutissent à des résultats notables. Les personnels de la RTM y ont leur part, qui n'est pas négligeable et je prie leurs responsables et représentants ici présents de leur transmettre les remerciements et les encouragements de notre collectivité. En quelque 18 mois, ce ne sont pas moins de 10 lignes de bus qui ont été créées. D'autres ont été améliorées, suite aux contacts suivis avec la population et ses représentants, je pense surtout aux CIQ. La sécurité s'est heureusement accrue, tant pour les passagers que pour le personnel.

Et je ne peux que me réjouir à nouveau du bilan positif qui ressort de l'enquête annuelle de satisfaction menée auprès des clients que sont d'abord les usagers de l'entreprise RTM de service public. Ainsi, près de 7 utilisateurs des bus sur 10 se disent satisfaits du réseau, tandis que 86 et 89% le sont respectivement du métro et du tramway. L'enquête permet également d'identifier les éléments du service proposé qui doivent être améliorés : le confort à bord, les conditions dans lesquelles on attend aux arrêts et l'information aux usagers, notamment en situation de service perturbé. Je note avec plaisir que ces nouveaux modèles d'autobus apportent une meilleure information à la clientèle.

Comme tout service public à destination du plus grand nombre, le transport collectif a un coût. Compte tenu des nécessités du service et du montant des investissements, ce coût est si élevé qu'il ne peut en aucun cas être supporté par les seuls utilisateurs. Il justifie de même une lutte résolue et accrue contre la fraude, et ces nouveaux autobus y contribuent qui peuvent comptabiliser le nombre de personnes montant et descendant à chaque arrêt.

Faisant suite à la mise en œuvre de la carte Transpass qui est une véritable succès et un indéniable progrès, un autre nouveauté est intervenue cette année, et non des moindres, puisqu'elle permet une réelle avancée dans l'accessibilité aux transports collectifs : le transport à la demande des personnes à mobilité réduite transféré depuis le 1^{er} avril à la

RTM, à l'occasion du nouveau contrat qui nous lie à la régie. Appelé Mobi Métropole, ce service fonctionne tous les jours, dispose de 16 véhicules bien sûr adaptés à cet usage, et il concerne 1 500 personnes, toutes titulaires d'une carte d'invalidité à 80%. MPM y consacrera plus de 2 millions par an.

Parallèlement, la communauté urbaine et ses partenaires consacreront 83 millions 500 mille euros jusqu'en 2020 au schéma directeur d'accessibilité des transports publics. Il prévoit le diagnostic complet de l'accessibilité sur la totalité des réseaux terrestres et maritimes du territoire de MPM et un programme d'actions. A l'horizon 2020, l'intégralité du réseau de bus de la RTM et des pôles d'échanges associés sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces autobus de nouvelle génération répondent aussi à notre volonté d'orienter toute notre politique et l'ensemble de nos actions dans une perspective de développement durable qui s'impose désormais à toute collectivité responsable. Des moteurs qui consomment et polluent moins, c'est un progrès. Un autre progrès sera d'obtenir une vitesse commerciale plus élevée. C'est-à-dire de donner la priorité, partout où c'est possible, aux transports collectifs. C'est-à-dire de mener une lutte que je veux bien qualifier d'implacable contre tout ce qui fait obstacle à la circulation, je pense bien sûr aux couloirs de bus envahis, au site du tramway encore trop souvent encombré et aux futurs itinéraires qu'emprunteront les bus à haut niveau de service que nous allons ajouter à l'offre de service de la RTM.

Au-delà des limites du champ d'intervention de la RTM, qui peut raisonnablement objecter que la suppression des difficultés que rencontrent nos concitoyens pour se déplacer, dans leurs activités diverses à l'intérieur d'un territoire plus vaste que celui de MPM, passe par la recherche en commun des solutions et la mutualisation des moyens à engager ? L'outil existe c'est le syndicat mixte des transports.

Je vous remercie.